

Prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

être faites aux enfants qui y entrent parfois presque nus.

Une ombre au tableau: Lorsque ces petits quittent — parce que guéris — une de nos maisons hospitalières, ils retournent dans les homes russes qui leur sont destinés et où règnent encore la faim, la misère et la saleté avec toutes leurs conséquences. Nos petits malades font tout ce qu'ils peuvent pour se faire réadmettre dans l'une de nos maisons, et c'est ainsi que nos médecins ont signalé dernièrement un jeune garçon qui avait introduit du tabac dans ses yeux, cherchant ainsi à provoquer une inflammation qui permettrait à l'enfant de revenir dans notre hôpital pour ophtalmiques.

Il n'y a donc aucun doute que l'activité de la Croix-Rouge suisse en Russie est extrêmement utile; elle contribue, pour sa part, à sauver bien des vies et à répandre la bonne renommée de notre généreux pays. Il est intéressant de connaître à ce sujet la bonne opinion du délégué anglais du Comité Nansen à Moscou, M. Gorvin. Ce dernier ne loue pas seulement la bonne organisation de nos hôpitaux, l'ordre et la propreté dans lesquels il les a trouvés, mais souligne même « l'action splendide » de nos délégués suisses et de tout notre personnel.

Mais hélas, notre travail n'est pas encore terminé. Si nous cessions dès maintenant notre activité, la population de la Volga retomberait bientôt dans une mi-

sère noire. On verrait de nouveau des cadavres d'affamés joncher les rues et les chemins. Le chef de notre expédition insiste pour que nous lui envoyions encore des denrées alimentaires, faute de quoi il serait obligé d'arrêter le ravitaillement dès le milieu de février. Ce serait là un acte aussi cruel qu'immérité, et la Croix-Rouge suisse devrait pouvoir poursuivre son activité bienfaisante jusqu'au printemps, peut-être jusqu'au début de l'été, soit jusqu'au moment où les récoltes seront sur pied. Si nous arrivons à ravitailler la population, qui ne peut rien attendre que de nous jusqu'au moment où la récolte du blé lui permettra de vivre sur les produits du pays, nous aurons sauvé de la mort des milliers d'individus.

Il est donc absolument urgent de poursuivre notre œuvre pendant quelques mois, mais les fonds sont épuisés. Nous osons croire que lorsqu'on saura ce que nous venons d'expliquer, la population de notre pays voudra bien faire encore l'effort nécessaire pour nous permettre de sauver définitivement les affamés auxquels nous avons porté secours.

C'est pourquoi, confiants dans la générosité du peuple suisse, nous signalons à son bienveillant intérêt notre compte de chèques III 4200 (Exp. hosp. Croix-Rouge Berne) auquel nous osons croire qu'il versera encore les sommes qui nous sont absolument nécessaires.



Prochaine conférence internationale de la Croix-Rouge

Lors de la dernière réunion des sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, en avril 1921, le vœu avait été émis « de réunir plus fréquemment les conférences internationales que dans le passé ».

C'est pour donner suite à ce désir que le Comité international, par circulaire en date du 26 juin 1922, a proposé à toutes les sociétés de la Croix-Rouge de réunir la XI^e conférence à Genève au mois de septembre 1923.

Le programme détaillé de cette assemblée n'est point encore fixé; il comportera des sujets présentés par le Comité international et d'autres que proposeront les sociétés de la Croix-Rouge. Dans les premiers, signalons les:

rapports du Comité international sur les fonds qu'il administre;

rapports sur la période 1921-1922 pour les activités de guerre ou d'après-guerre, et pour les activités de paix;

le projet du sénateur Ciralo, président de la Croix-Rouge italienne, tendant à la constitution de fonds internationaux pour parer aux calamités publiques.

La Belgique présentera un rapport sur les « Mesures à prendre contre l'usage exagéré de l'insigne de la Croix-Rouge » (combien nécessaire!).

Enfin, parmi les tractanda, une question sera étudiée, question de primordiale importance: le rapprochement organique du Comité international de Genève et de la Ligue des Croix-Rouges dont le siège a été dernièrement transféré à Paris.

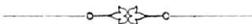
Comme en 1922, la conférence se tiendra à l'Université de Genève, et la séance inaugurale a été fixée au mardi 28 août 1923.



Don à la Croix-Rouge suisse

Les revenus du fonds *Impératrice Shôken* (japonais) ont atteint environ fr. 25 000 en 1922. Onze sociétés nationales de la Croix-Rouge ont demandé de pouvoir bénéficier d'allocations de ce fonds en vue

de leurs œuvres de paix. Le Comité international a répondu favorablement à toutes ces Croix-Rouges et a fait remettre à la Croix-Rouge suisse la somme de **fr. 2000.**



Introduction de l'air dans l'école

Plusieurs sections de la Croix-Rouge suisse se sont associées à la lutte contre la tuberculose; elles apprendront avec intérêt que la Croix-Rouge américaine vient de créer aux Etats-Unis, en France et dans quelques autres pays des classes de plein air. Elle a ainsi pris les devants en fournissant une aide matérielle aux écoles de la forêt et en popularisant cette idée hygiénique de sortir les écoliers de leurs quatre murs pour leur faire faire leurs études en plein air, autant que possible.

En juin 1922 a eu lieu à Paris le premier congrès international des écoles en plein air. S'il est vrai qu'on abuse de nos

jours des congrès et des conférences, si un grand nombre de ces réunions paraissent d'une utilité douteuse, il est certain que les résolutions votées à Paris, au mois de juin, sont d'un intérêt capital, vital pour une foule d'élèves:

« Considérant la nécessité impérieuse de sauver la race en luttant immédiatement contre la tuberculose et la dépopulation; considérant que le séjour dans les taudis, ou que l'habitation exigüe ainsi que la longueur de la journée scolaire, en vase clos, exercent sur la jeunesse une influence déprimante et néfaste,..... adopte la classification et les définitions suivantes: